



DISD'AC Dispositif d'accompagnement

OBJECTIF du projet :

Le collège a mis en place un **dispositif d'accompagnement et de soutien scolaire** ciblé sur le **niveau 3ème**. Il s'agit d'heure de **tutorat pédagogique** destiné à proposer à certains élèves une aide scolaire plus personnelle avec un enseignant sur une période de six semaines environ. Ce dispositif vise à remotiver certains élèves, à leur redonner confiance. Cet accompagnement permet une pause en dehors de la classe, un moment de dialogue avec un enseignant qui apporte une aide concrète et personnalisée pour le travail scolaire (aide méthodologique, aide au travail personnel, réflexion sur l'orientation ...). Ce dispositif concerne les élèves de 3ème à encourager, volontaires pour se faire aider et progresser.

ORGANISATION :

Les élèves proposés par les professeurs principaux qui acceptent de participer au DISD'AC reçoivent un contrat signé par leurs parents, eux-même et l'équipe du DISD'AC. Ils sont alors inscrits pour une période d'environ deux mois (6-8 séances). Ils sont retirés de cours pendant une heure par semaine et ils bénéficient de l'accompagnement d'un enseignant qui prend en charge un petit groupe de 4 élèves maximum.

Mise en place :

- Élèves choisis et proposés par les professeurs principaux des classes de 3ème
- Signature d'un contrat entre la famille, l'élève et le collège
- Coordination nécessaire avec les CPE pour gérer les sorties de cours des élèves présents au Disd'ac.
- Accord avec d'autres élèves de la classe pour assurer les photocopies des cours manqués pendant ces heures de Disd'ac.
- Tableau de la répartition des élèves du disd'ac affiché en salle des professeurs pour prévenir les collègues des absences à leurs cours.

Activités menées durant ces séances :

- aide aux devoirs dans toutes les disciplines
- aide méthodologique (apprendre une leçon, utiliser le cahier de texte en ligne, rédiger des réponses...)
- dialogue et recherche sur leur projet d'orientation
- aide à la rédaction du rapport de stage
- préparation aux épreuves du brevet

L'année 2010-2011 :

- Trois professeurs (de français et d'espagnol) se répartissent sur cinq créneaux horaires proposés.
- Les élèves se retrouvent par groupe de 3 ou 4.
- Suite à la première session, de nombreux élèves sont volontaires pour continuer.

